

Périsset Bagnoud, Danièle; Baeriswyl, Franz

Éditorial: Les standards de formation: controverses

Schweizerische Zeitschrift für Bildungswissenschaften 30 (2008) 1, S. 9-12



Quellenangabe/ Reference:

Périsset Bagnoud, Danièle; Baeriswyl, Franz: Éditorial: Les standards de formation: controverses - In: Schweizerische Zeitschrift für Bildungswissenschaften 30 (2008) 1, S. 9-12 - URN: urn:nbn:de:0111-opus-42016 - DOI: 10.25656/01:4201

<https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0111-opus-42016>

<https://doi.org/10.25656/01:4201>

in Kooperation mit / in cooperation with:

Schweizerische
Zeitschrift
für Bildungswissenschaften
Rivista svizzera
di scienze dell'educazione
Revue suisse
des sciences de l'éducation

<http://www.rsse.ch/index.html>

Nutzungsbedingungen

Gewährt wird ein nicht exklusives, nicht übertragbares, persönliches und beschränktes Recht auf Nutzung dieses Dokuments. Dieses Dokument ist ausschließlich für den persönlichen, nicht-kommerziellen Gebrauch bestimmt. Die Nutzung stellt keine Übertragung des Eigentumsrechts an diesem Dokument dar und gilt vorbehaltlich der folgenden Einschränkungen: Auf sämtlichen Kopien dieses Dokuments müssen alle Urheberrechtshinweise und sonstigen Hinweise auf gesetzlichen Schutz beibehalten werden. Sie dürfen dieses Dokument nicht in irgendeiner Weise abändern, noch dürfen Sie dieses Dokument für öffentliche oder kommerzielle Zwecke vervielfältigen, öffentlich ausstellen, aufführen, vertreiben oder anderweitig nutzen.

Mit der Verwendung dieses Dokuments erkennen Sie die Nutzungsbedingungen an.

Terms of use

We grant a non-exclusive, non-transferable, individual and limited right to using this document.

This document is solely intended for your personal, non-commercial use. Use of this document does not include any transfer of property rights and it is conditional to the following limitations: All of the copies of this documents must retain all copyright information and other information regarding legal protection. You are not allowed to alter this document in any way, to copy it for public or commercial purposes, to exhibit the document in public, to perform, distribute or otherwise use the document in public.

By using this particular document, you accept the above-stated conditions of use.

Kontakt / Contact:

peDOCS

DIPF | Leibniz-Institut für Bildungsforschung und Bildungsinformation

Informationszentrum (IZ) Bildung

E-Mail: pedocs@dipf.de

Internet: www.pedocs.de

Mitglied der


Leibniz-Gemeinschaft

Éditorial: Les standards de formation: controverses

Danièle Périsset Bagnoud et Franz Baeriswyl

L'accord intercantonal sur l'harmonisation de l'école obligatoire (Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire du 14 juin 2007, dit Concordat HarmoS)¹, décidé les 25 et 26 octobre 2007² par la Conférence des directeurs de l'Instruction publique (CDIP), a notamment pour conséquence d'introduire en Suisse des *standards de formation*. Fondamentalement, les buts, la qualité des structures du système scolaire doivent être harmonisés grâce aux instruments communs de pilotage et donc rendus perméables. De plus, les objectifs généraux de la formation de base de la scolarité obligatoire sont esquissés dans les domaines des langues, des mathématiques et des sciences naturelles, des sciences humaines et sociales, de la musique, de l'art et des activités créatrices, du mouvement et de la santé (Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire du 14 juin 2007, art. 3, al. 2). Les standards nationaux de formation sont de deux ordres: les *standards de performance* fondés sur une élaboration scientifique et une validation empirique incluant des niveaux de compétences et les «*standards qui déterminent des contenus de formation* ou des conditions de mise en œuvre dans l'enseignement» (Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire du 14 juin 2007, art. 7, al. 2). Il appartiendra enfin aux régions linguistiques – au sein desquelles les cantons collaboreront – de se mettre d'accord et d'élaborer en commun plans d'études, moyens d'enseignement et instruments d'évaluation (Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire du 14 juin 2007, art. 8).

Ces orientations ne représentent que quelques-uns des objectifs acceptés à l'unanimité par les 26 directrices et directeurs des Départements de l'instruction publique de Suisse. Par un tel accord, le primat du politique sur les sciences de l'éducation est affirmé, dans la mesure où un large débat sur la légitimité des buts de l'harmonisation de l'école publique n'a pas été mené.

C'est ici que nous intervenons pour interroger la place et le rôle dévolus aux sciences de l'éducation dans ce contexte. La CDIP a commandé des études à propos de pays connaissant déjà une structure basée sur les standards de formation

afin d'en étudier la définition, l'implémentation, le développement et les effets. Des travaux sérieux et complets sont disponibles³. La CDIP s'appuie en outre fondamentalement et scientifiquement sur l'expertise de Klieme (2004) «Le développement de standards nationaux de formation»⁴. Si ces fondements théoriques suffisent à la politique de l'éducation, peuvent-ils aussi suffire aux sciences de l'éducation? N'est-il pas reconnu que la recherche évaluative de ce type, du fait du peu de connaissances qu'elle apporte sur les processus et sur les raisons pour lesquels les processus produisent tel ou tel effet, contribue peu à la connaissance scientifique (Lessard, sous presse⁵)? Ne se pose-t-il pas des questions plus fondamentales, situées en amont de telles décisions politiques? Par exemple, la question de l'orientation normative et du fondement des standards de formation. Que deviennent-ils aux mains de la politique locale de la formation?

Venons-en au fait: les standards servent au pilotage du système, mais nullement à la qualification du personnel enseignant ou des établissements. Ils ne doivent pas servir à valider les décisions de promotion d'un degré d'enseignement à l'autre. Par contre, les tests de référence devraient permettre d'atteindre les standards nationaux de formation; ce monitoring de la formation pourrait remplacer les enquêtes PISA (Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire du 14 juin 2007, art 10, al. 2). Les standards de formation devraient être harmonisés dans des plans d'études régionaux, des moyens d'enseignement et des instruments d'évaluation – tous éléments qui soulèvent maintes questions sensibles.

De son point de vue de chercheur en éducation, Walter Herzog a analysé le projet HarmoS et pris position dans l'article intitulé «Vers la standardisation de l'école? Contre l'instrumentalisation des sciences de l'éducation par les politiques de la formation». La rédaction de la *Revue suisse des Sciences de l'éducation* a saisi cette occasion pour engager une discussion scientifique et inviter cinq contributeurs germanophones et six francophones, tous engagés dans les sciences de l'éducation, à prendre position.

Jusqu'ici, aucune discussion critique⁶ n'avait été engagée en Suisse sur l'opportunité, les avantages et les risques des standards de formation. Il appartient à une revue scientifique d'initier et de permettre un tel débat. Dans cette perspective, la présente livraison de la Revue publie l'article de Herzog, en allemand et dans sa traduction française, suivi des onze répliques éditées chacune dans la langue de leur(s) auteur(s). Herzog a eu un droit de réponse; sa réplique a elle aussi été traduite en français.

Les contributions, toutes au niveau du débat et de la dispute théorique, n'ont pas été soumises, comme c'est d'ordinaire la norme de la Revue, à expertise externe. Conformément à ce genre de discours, chaque contributeur reste seul responsable de la forme et du fond de son propos.

Les protagonistes de la CDIP du projet HarmoS n'ont pas été associés à cette première discussion. Ils auront l'occasion s'ils le souhaitent de réagir et de pren-

dre éventuellement position dans un prochain numéro: nous les y invitons. D'autre part, des membres de la rédaction de la Revue ont proposé des textes sans que ceux-ci engagent une quelconque position de la rédaction.

Pour susciter le débat, il est possible que nous nous y soyons pris un peu tard. Mais pas trop tard cependant pour proposer des éclairages et des réflexions critiques qui pourraient servir au projet HarmoS lors des phases de régulation qui accompagneront sa mise en place.

Encore quelques remarques éparses, à propos d'objets qui n'ont pas été abordés dans les contributions de ce volume, ou, parfois, de manière marginale seulement. Ainsi, la question fondamentale qui se pose pour les sciences de l'éducation à propos de la relation entre les sciences et les institutions politiques. De fait, le personnel enseignant est formé sur la base des connaissances scientifiques issues des sciences de l'éducation et de la psychopédagogie, cependant leur champ professionnel est structurellement régit par le politique. Notre société a confié à ce dernier la tâche de planifier, de piloter et de gérer l'école publique au niveau des degrés primaire, secondaires et de la formation professionnelle. Les sciences de l'éducation n'ont-elles pas le devoir de s'impliquer dans le débat, d'élaborer des savoirs et de les mettre à la disposition des politiques de l'éducation et de veiller à ce que les sciences de l'éducation ne soient pas instrumentalisées à mauvais escient? L'impact positif, critique, voire négatif des standards ont déjà été bien étudiés. Ne faudrait-il pas communiquer ces résultats aux instances politiques qui détiennent le pouvoir de décision? Le plus grand danger est que l'enseignement devienne instrumental, réduit à la seule réussite de tests (*teach to test*), les valeurs de l'éducation étant, elles, reléguées à l'arrière-plan. Cela pourrait effectivement arriver, même si le projet HarmoS ne mentionne pas seulement le principe d'une formation de base complète (Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire du 14 juin 2007, art 3, al. 1 et 3 en particulier), mais souligne la part musicale et sportive de la formation.

Un autre aspect, qui n'a pas été évoqué dans le présent numéro, a trait aux questions de l'intégration des élèves dans les classes ordinaires. C'est ici que le système de pilotage par les standards de formation et par l'atteinte des seuils de compétences devrait jouer un rôle afin de relever les défis de l'intégration et de l'hétérogénéité. Les aspects historiques ne sont également traités que marginalement. Nous pensons notamment au travail de Künzli⁷ qui a décrit récemment les efforts et les difficultés de la Suisse, du milieu du 19^e siècle jusqu'à aujourd'hui, pour harmoniser un tant soit peu le fédéralisme étroit de son système scolaire et en promouvoir la qualité. L'historien conclut sa recherche avec une remarque nuancée que nous nous plaignons à reprendre ici: «À présent, nous ne savons pas encore comment se présenteront les standards nationaux; j'espère cependant que ces programmes satisferont aux standards pédagogiques des programmes de formation et pas seulement à ceux des batteries de tests» (p. 100).

Pour finir, il s'agit de questionner la rhétorique de la critique: peut-on comprendre le terme standard comme un terme marqué par le monde industriel et militaire, et dans cette logique, l'analyser de manière acérée ou ne faudrait-il pas, dans le champ de l'éducation, interroger le sens des standards dans leur contexte, loin de la production et des normes DIN? Par analogie, il est question dans le contexte scolaire de «mesurer», sans que personne ne songe à une mesure métrique lorsqu'il s'agit d'appréhender, d'évaluer et de juger les performances des élèves. Il en est de même concernant Thorndike, qui, au début du 20^e siècle, fut un éminent pionnier de la psychologie expérimentale. Les connaissances qu'il a développées ont connu tant d'enrichissements et de nouveaux développements pendant quatre-vingts ans que sa vision originale de la mesure des apprentissages en éducation n'est plus aujourd'hui qu'une réminiscence historique, alors que d'autres règles d'apprentissage demeurent toujours actuelles. Dans ce sens, la rhétorique de la critique scientifique ne doit aucunement servir de modèle à la rhétorique politique au service d'un discours d'un conservatisme extrêmement douteux avec lequel aucun chercheur en sciences de l'éducation ne veut, ne devrait vouloir avoir à faire.

Notes

- 1 Disponible sur le site web de la CDIP. http://www.edk.ch/PDF_Downloads/HarmoS/HarmoS_dfi.pdf [24 avril 2008]
- 2 http://www.edk.ch/PDF_Downloads/Erlasse/7_Grundsatzbeschluesse/74_IKVHarmoS/IKVHarmoS_f.pdf [24 avril 2008]
- 3 Voir Berner, E. & Stolz, S. (janvier 2006). *Revue de littérature pour le développement, la mise en œuvre et l'implantation des standards dans les systèmes scolaires: l'Amérique du Nord*. http://www.edk.ch/PDF_Downloads/HarmoS/Literaturanalyse_3.pdf [24 avril 2008]
Huber, Ch. et al. (février 2006). *Les standards de formation en Allemagne, Autriche, Angleterre, Australie, Nouvelle-Zélande et Sud-est asiatique*. http://www.edk.ch/PDF_Downloads/HarmoS/Literaturanalyse_1.pdf
- 4 Klieme, E. (Éd.). (2003). *Le développement de standards nationaux de formation. Une expertise*. Bonn: Bundesministerium für Bildung und Forschung/BMBF. http://www.bmbf.de/pub/le_developpement_de_standards_nationaux_d_formation.pdf [24 avril 2008]
- 5 Lessard, C. (sous presse). Recherche et politique éducative: une interface nécessaire mais problématique. In A. van Zanten (Éd.), *Le dictionnaire de l'éducation*. Paris: PUF.
- 6 Des articles critiques se retrouvent aussi dans la publication de Labudde, P. (Ed.). (2006). *Bildungsstandards am Gymnasium. Korsett oder Katalysator?* Bern: PH.
- 7 Künzli, R. (2006). Standards statt Lehrpläne – zurück zu den Bildungsinhalten? In L. Criblez et al. (Ed.), *Lehrpläne und Bildungsstandards*. Bern: PH.